

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32387**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Manager logistique en commerces de gros

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des commerces de gros - CGI, confédération française du commerce interentreprises	Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des commerces de gros - CGI, confédération française du commerce interentreprises

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3044 - Commerces de gros

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les managers logistiques en commerces de gros pilotent l'activité logistique à partir des outils et des indicateurs de qualité et de performance à disposition dans l'entreprise et formulent des propositions d'amélioration de l'organisation des activités logistiques. Ils/elles peuvent également superviser les activités d'entretien et de maintenance du matériel sur leur périmètre.

Ils/elles interviennent auprès d'une équipe élargie (agents logistiques, chefs d'équipe, chauffeurs, ...) et assurent la conduite de réunions, des entretiens d'évaluation / de recadrage, la détection des potentiels, des difficultés, l'élaboration des plannings, la gestion des absences, ...

En fonction de la taille de l'entrepôt ou de l'unité dans laquelle ils travaillent, ils/elles peuvent être spécialisé(e)s dans une fonction logistique (réception, mise en stock, préparation de commandes, expédition, transport, ...) ou bien couvrir différentes fonctions.

Liste des activités visées par le CQP

Organisation et supervision des activités logistiques sur un périmètre donné

Pilotage des activités logistiques

Management opérationnel des équipes logistiques

Mise en œuvre d'une fonction d'interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise

Mise en œuvre des procédures administratives et Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement (QHSE)

Le (la) titulaire est capable de :

Organiser une activité logistique

Piloter une activité logistique

Organiser le travail et animer des équipes logistiques

Réaliser l'interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise

Appliquer et contrôler la mise en œuvre des procédures administratives et QHSE

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les commerces de gros ou commerces interentreprises consistent à acheter et/ou vendre des biens à d'autres entreprises, à des détaillants, des industriels, des prestataires de services ou d'autres grossistes/négociants. Les commerces de gros rassemblent 17 secteurs d'activités, représentant autant de types de produits et de circuits de distribution, regroupés dans trois « familles » : produits alimentaires, produits non alimentaires et produits liés aux échanges interindustriels.

Responsable logistique / Responsable de flux / Responsable d'exploitation / Superviseur, ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

Réglementation d'activités :

Selon le secteur et les engins et matériels utilisés

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP se compose de cinq blocs de compétences :

- Bloc 1 : Organisation et supervision d'une activité logistique en commerces de gros - *dossier professionnel, d'évaluation individuel en entreprise et entretien d'évaluation externe*
- Bloc 2 : Pilotage d'une activité logistique en commerces de gros - *dossier professionnel, d'évaluation individuel en entreprise et entretien d'évaluation externe*
- Bloc 3 : Management opérationnel des équipes logistiques en commerces de gros - *dossier professionnel, mise en situation individuelle en entreprise de préparation et de conduite d'une réunion d'équipe et entretien d'évaluation externe*
- Bloc 4 : Interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise - *dossier professionnel, d'évaluation individuel en entreprise et entretien d'évaluation externe*
- Bloc 5 : Contrôle de la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement en commerces de gros - *dossier professionnel, d'évaluation individuel en entreprise et entretien d'évaluation externe*

Pour valider le CQP, il est nécessaire de valider les cinq blocs de compétences qui le composent.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32387 - Organisation et supervision d'une activité logistique en commerces de gros</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux liés au bon fonctionnement de son activité logistique - Organiser les activités logistiques en tenant compte des ressources mobilisables et du budget - Contrôler la mise en œuvre des modes opératoires et règles de fonctionnement adaptés à l'activité et aux objectifs à atteindre - Anticiper les fluctuations d'activités - Adapter l'organisation des activités aux fluctuations de l'activité <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier professionnel - Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure) - Entretien d'évaluation externe (30 - 45 mn sur l'ensemble des blocs de compétences) <p>Modalités de certification</p> <p>Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Organisation et supervision d'une activité logistique en commerces de gros »</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32387 - Pilotage d'une activité logistique en commerces de gros</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter et améliorer l'activité logistique avec le recul nécessaire - Suivre et analyser l'activité logistique en utilisant les indicateurs à disposition - Animer des actions de progrès - Formuler des propositions d'amélioration des conditions de travail et de la santé et sécurité au travail <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier professionnel - Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure) - Entretien d'évaluation externe (30 - 45 mn sur l'ensemble des blocs de compétences) <p>Modalités de certification</p> <p>Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Pilotage d'une activité logistique en commerces de gros »</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32387 - Management opérationnel des équipes logistiques en commerces de gros</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un programme d'intégration en direction des nouveaux membres de l'équipe - Repérer les compétences nécessaires en cas de recrutement - Evaluer et développer les compétences des collaborateurs - Répartir les activités à réaliser entre les équipes logistiques - Planifier et gérer le temps de travail des équipes logistiques - Transmettre des consignes et contrôler leur mise en œuvre - Conduire un entretien individuel : entretien annuel d'évaluation, recadrage, ... - Organiser, préparer et conduire des réunions d'équipe - Adopter une posture managériale dans ses relations avec les équipes logistiques et ses interlocuteurs - Collaborer avec les chefs d'équipe logistique dans le cadre de l'organisation et de l'animation des équipes <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier professionnel - Mise en situation professionnelle de préparation et d'animation d'une réunion d'équipe + entretien d'évaluation en entreprise (1 heure) - Entretien d'évaluation externe (30 - 45 mn sur l'ensemble des blocs de compétences) <p>Modalités de certification</p> <p>Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Management opérationnel des équipes logistiques en commerces de gros »</p>

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32387 - Interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise

Descriptif

- Transmettre des informations pertinentes aux différents services et partenaires de l'entreprise sur les activités de l'unité logistique en respectant l'organisation hiérarchique et fonctionnelle de l'entreprise
- Relayer les bonnes pratiques, les contraintes et problématiques rencontrées au sein de l'unité logistique auprès de collaborateurs issus de différents services et des membres de son équipe
- Traiter les situations délicates et les aléas au sein des équipes logistiques en respectant le rôle et le positionnement de chacun, les procédures en vigueur au sein de l'entreprise et dans le souci de la qualité des relations avec les clients internes et externes
- Identifier au sein de l'entreprise les différents services à associer en fonction des actions à conduire
- Formaliser des informations utiles au bon fonctionnement et à la traçabilité de son activité

Modalités d'évaluation

- Dossier professionnel
- Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure)
- Entretien d'évaluation externe (30 - 45 mn sur l'ensemble des blocs de compétences)

Modalités de certification

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Interface entre les équipes logistiques et les différents services de l'entreprise »

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32387 - Contrôle de la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement en commerces de gros	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et mobiliser les membres de l'équipe logistique autour des enjeux liés au respect de la législation, des procédures et des consignes en vigueur, notamment en matière de qualité, hygiène, santé, sécurité et environnement - Identifier les non-conformités et mettre en œuvre les actions correctives appropriées - Superviser et contrôler la mise en œuvre des procédures et consignes en matière de sécurité au travail <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier professionnel - Entretien d'évaluation individuel en entreprise (1 heure) - Entretien d'évaluation externe (30 - 45 mn sur l'ensemble des blocs de compétences) <p>Modalités de certification</p> <p>Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Contrôle de la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement en commerces de gros »</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		CPNEFP des commerces de gros réunie en plénière
En contrat de professionnalisation	X		CPNEFP des commerces de gros réunie en plénière
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X		CPNEFP des commerces de gros réunie en plénière

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2024.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cgi-cf.com/>

<https://www.cgicampus.fr/>

<https://www.intergros.com/>

INTERGROS

CGI

CGI Campus

Lieu(x) de certification :

18 rue des Pyramides

75001 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :